

Anney, le 7 novembre 2016

académie
Grenoble



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Savoie
éducation
nationale



Le directeur académique
des services de l'Éducation Nationale
de la Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs les instituteurs
et les professeurs des écoles de
Haute-Savoie

Division du
1^{er} degré
DIV 1

Objet : Participation au mouvement 2017 dans le cadre des demandes d'ordre
médical ou social, ainsi que pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Affaire suivie par
Armelle Fernandez

Téléphone
04 50 88 41 59
Télécopie
04 50 51 47 36

Mél :
armelle.fernandez
@ac-grenoble.fr

Adresse postale
Cité administrative
7 Rue Dupanloup
74040 Anney
Cedex

Les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou dont la situation médicale
ou sociale nécessiterait un examen particulier devront :

→ avoir rencontré le docteur Sandrine FRION, médecin de prévention ou
Mme Fabienne RABATEL, assistante sociale avant le vendredi 17 février 2017
(Tél secrétariat : 04.50.88.47.07)

→ avoir renvoyé l'annexe jointe avant le 17 février 2017 dernier délai à :

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale de la Haute-Savoie
Division du 1^{er} degré - RH
7, rue Dupanloup – 74000 ANNECY

L'examen des demandes sera effectué à la CAPD du **jeudi 16 mars 2016**.

Pour le recteur et par délégation,
Le directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Haute-Savoie

Christian BOVIER

ANNEXE

**DEMANDE DE PARTICIPATION AU MOUVEMENT POUR LES
PERSONNELS BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI
OU POUR RAISON D'ORDRE MEDICAL OU SOCIAL**

M / /
(nom marital) (nom de naissance) (prénom)

Affectation précise en 2016/2017 : (résidence administrative)

Je souhaite que ma demande de participation au mouvement 2017 soit examinée dans le cadre des demandes d'ordre social ou médical.

Je vous informe que j'ai pris rendez-vous avec :

- Mme le Docteur FRION, médecin de prévention date du RDV :
- Mme RABATEL, assistante sociale date du RDV :

pour évoquer ma situation particulière.

A....., le

Signature

RAPPEL DE LA PROCEDURE ET DU CALENDRIER

PROCÉDURES	CALENDRIER
Avoir contacté le docteur FRION, médecin de prévention ou Mme RABATEL, assistante sociale et transmettre parallèlement l'annexe jointe au service DIV 1.	avant le 17 FEVRIER 2017
Examens des demandes en CAPD : trois types d'avis : 1 - Avis favorable pour une prise en compte à la phase principale – 50 pts 2 - Avis favorable pour une prise en compte à la phase d'ajustement dans la mesure où l'intéressé(e) n'obtiendrait pas satisfaction à la phase principale 3 - Avis défavorable	16 MARS 2017
Les personnels ayant obtenu un avis favorable à la prise en compte de leur situation <u>à la phase principale</u> , seront informés sur leur mail professionnel (<u>nom.prenom@ac-grenoble.fr</u>) de la préconisation faite par le service médico-social du type de poste qu'ils pourront demander au mouvement	Après le 16 MARS 2016
Les personnels ayant obtenu un avis favorable à la prise en compte de leur situation <u>à la phase d'ajustement</u> , seront informés sur leur mail professionnel (<u>nom.prenom@ac-grenoble.fr</u>) de la préconisation faite par le service médico-social du type de poste qu'ils pourront obtenir au mouvement	Après le 24 MAI 2017